



Les marais desséchés de Crétineau, au pied des terres hautes des Terrières, vus depuis l'est.

IVR52_20198502154NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés